



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

actes antisémites, racistes et homophobes

Question au Gouvernement n° 1655

Texte de la question

ACTES ANTISÉMITES, RACISTES ET HOMOPHOBES

M. le président. La parole est à M. Pierre-Yves Bournazel.

M. Pierre-Yves Bournazel. Hier matin, les habitants du boulevard de La Chapelle à Paris se sont réveillés avec, sur la façade d'un immeuble, cette inscription horifiante : « Truie juive ». Ce même lundi, deux portraits de Simone Veil peints sur des boîtes aux lettres de la mairie du XIII^e arrondissement étaient barrés de l'ignominie de la croix gammée. Le beau visage de Simone Veil ferait d'ailleurs une Marianne si symbolique, comme l'a proposé notre collègue sénatrice Agir, Fabienne Keller. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir ainsi que sur plusieurs bancs des groupes MODEM, LaREM et SOC.*) Durant le week-end, la vitrine d'un commerce était souillée d'un tag immonde rappelant les heures les plus sombres de notre histoire : « Juden ». Hier soir encore, on apprenait la profanation des arbres plantés à la mémoire d'Ilan Halimi à Sainte-Geneviève des Bois.

Ces actes antisémites réveillent avec effroi un sentiment d'indignation totale. Jamais notre pays n'acceptera une banalisation de l'antisémitisme. Il ne s'agit pas de faits divers sordides, mais d'un mal beaucoup plus profond, beaucoup plus dangereux. C'est un fléau qui fissure notre société, qui porte atteinte à nos valeurs fondamentales et à notre mémoire commune.

La haine de l'autre se diffuse, le phénomène gagne de l'ampleur à mesure que la parole se libère. La haine de l'autre – celui qui m'est étranger – se propage partout dans la société : des églises honteusement profanées, une islamophobie décomplexée, une homophobie de plus en plus visible. Un climat nauséabond s'installe dans notre pays. Des personnes sont attaquées en raison de ce qu'elles sont.

Durant ces derniers jours, les tentatives d'intimidation d'élus de la République ne semblent plus avoir de limite, on s'attaque au président de l'Assemblée nationale, à des parlementaires, au Parlement à coups de projectiles, on incendie un véhicule de la force Sentinelle. Ces actes de violence de la part d'extrémistes n'ont pas leur place dans notre démocratie.

Quelles mesures comptez-vous prendre pour mettre fin à cette escalade dangereuse de la haine et de la violence ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDI-Agir ainsi que sur plusieurs bancs des groupes LT, MODEM et LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur. Votre question comporte deux aspects. Vous signalez des exactions, des dégradations, commises en marge d'une manifestation qui s'est déroulée

samedi. Vous faites notamment allusion aux dégradations de commerces et à l'incendie de ce véhicule de la force Sentinelle qui nous a profondément choqués car ce dispositif militaire contribue à la protection des Français contre le terrorisme. À ce niveau, nous mettons en place des dispositifs de voie publique pour les encadrer et permettre aux forces de l'ordre d'intervenir à chaque exaction afin d'éviter les débordements et procéder à des interpellations. Cela fut encore le cas ce samedi où la préfecture de police a procédé à quarante-cinq interpellations.

Votre question traite également des actes racistes, antisémites, homophobes qui se développent trop souvent ces derniers mois, ces dernières années. Le Premier ministre l'a rappelé, le ministre de l'intérieur aussi : nous sommes déterminés à lutter contre ces actes et notre politique en témoigne. Nous avons mis en place des outils, ouvert des plateformes. Surtout, je salue le travail remarquable d'enquête et d'investigation judiciaire. Les auteurs de ces tags, de ces exactions, doivent savoir que, où qu'ils soient, ils ne demeureront pas impunis. Les services de police judiciaire travaillent et nous avons renforcé leurs moyens afin qu'ils puissent confondre les auteurs et les punir.

Je tiens à saluer devant la représentation nationale le travail remarquable de la direction régionale de la police judiciaire de la préfecture de police de Paris, qui a permis de confondre et d'interpeller ce matin les six auteurs de l'agression contre le ministère des relations avec le Parlement, qui accueille également le secrétaire d'État porte-parole du Gouvernement.

L'ensemble de ces actes, qu'ils soient antisémites ou homophobes, ces dégradations, ces attaques portées aux institutions, y compris l'acte dont a été victime le président de l'Assemblée nationale, doivent être punis. Les gendarmes de la section de recherche de la gendarmerie nationale sont motivés et mettent tout en œuvre pour confondre les coupables. Nos services d'investigation judiciaire travaillent et aucun acte ne restera impuni.
(Applaudissements sur les bancs des groupe UDI-Agir, LT, LaREM et MODEM ainsi que sur plusieurs bancs du groupe SOC.)

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Yves Bournazel](#)

Circonscription : Paris (18^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1655

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 février 2019](#)